

J'aimerais signaler, aux fins du compte rendu, que pas un seul membre du cabinet, au premier rang de l'autre côté, n'a applaudi au discours du ministre, alors qu'il faisait de son mieux pour étouffer la mesure ce soir. Je suppose qu'un député pourrait signaler qu'il est passé dix heures, mais ce n'est pas moi qui vais le faire. Je veux simplement rappeler au ministre toutes les erreurs qu'il a commises en voulant nous saisir de cette mesure pour lui faire subir la troisième et dernière lecture.

Il a essayé de dénaturer le sens de toutes les critiques dont elle a fait l'objet, et Dieu sait combien on a critiqué le furetage et les procédés bureaucratiques auxquels la mesure va donner lieu ainsi que la solution facile qu'a choisie un gouvernement qui craint qu'une personne de plus de 70 ans ne parvienne un jour, par un moyen quelconque à soutirer au Trésor fédéral \$2.20 auxquels elle n'aura pas droit. Ainsi, cette personne se butera à tous les ravages gouvernementaux. Elle verra à l'œuvre contre elle la Gendarmerie royale, le ministère du Revenu national et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et elle sera constamment menacée de lettres malicieuses, anonymes ou pas, qu'on pourra écrire sur son compte. Néanmoins, à dessein ou non—et je me refuse à croire que quelqu'un de la Nouvelle-Écosse le ferait de propos délibéré dans un cas semblable—c'est exactement ce qui se passerait.

On nous critique sévèrement et on nous range dans des catégories, nous de l'opposition, simplement parce que nous voulons apporter une faible dose de bon sens à la mesure traitant des suppléments aux prestations de la vieillesse. On a permis au ministre d'être l'un de deux Scrooges. Il peut être celui d'hier ou celui de demain et notre société a manqué d'indulgence envers celui de demain.

On a qualifié de Scrooge le sujet abject, répugnant, sans pitié pour son employé et pour la société en général. Il y a eu pourtant le dernier Scrooge, débordant de charité chrétienne, d'esprit de la fête de Noël, qui voulait améliorer le sort de son employé et du monde qui l'entourait. Nous avons donné au ministre l'occasion d'acquiescer à notre requête. Mais en réponse à notre offre plutôt aimable de métamorphose, il a préféré s'emparer du discours des membres de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique d'en changer le sens et d'attaquer, comme il l'a fait tantôt, les efforts du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), les miens et

[M. McCleave.]

ceux des autres. Ce n'est pas ainsi que l'on fait adopter une mesure destinée aux allocataires de la pension de vieillesse.

Nous avons examiné le bill n° C-251 article par article pour tâcher d'en atténuer la rigueur, de le rendre un peu plus humain et convenable. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons simplement cherché, une fois terminée, la noble lutte à l'évaluation des ressources, à faire fonctionner la mesure à l'avantage des vieillards. Personne ne devrait trouver à redire à cette attitude pas plus qu'à celle qu'avait adoptée le ministre au départ, avant de se lancer dans le sectarisme politique.

• (10.30 p.m.)

Les vis-à-vis nous ont, injustement certes, ridiculisés et insultés. Nous ne sommes pas—si je puis m'appliquer ce terme—des grippe-sous. Nous sommes ici pour servir les commettants représentés par moi-même, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et par d'autres députés. Certes, il ne sied pas au ministre d'attribuer une tactique et des mobiles au député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), ou aux autres membres de l'opposition officielle ou non officielle, ou encore à ces quelques députés du coin qu'on entend rarement, sauf pour chanter les louanges du gouvernement. Nous avons décidé que les importantes ressources du gouvernement ne devaient pas desservir les intérêts du simple citoyen canadien.

En quoi cette attitude laisse-t-elle à désirer? Si nous voulons traîner une personne devant les tribunaux et l'accuser d'avoir reçu du Trésor quelques misérables dollars de trop, pourquoi accablerions-nous de tout le poids d'un ministère de l'État le particulier isolé. Nous avons opéré un redressement partiel quant à la déclaration de l'impôt sur le revenu. Pourquoi userions-nous de toute la force de la loi de l'État? Pourquoi aurions-nous recours aux policiers et autres intéressés, y compris les quelque 500 nouveaux employés permanents, et tous les autres que le ministre pourra ajouter?

Une voix: Des enquêteurs.

M. McCleave: Oui, des enquêteurs. Pourquoi emploierions-nous le poids écrasant de tous ces gens contre quelqu'un qui, sans doute très innocemment, aura réussi à obtenir deux ou trois dollars de trop, ou \$36 ou \$40 par an du